

# Sandra Fraga

Collaboratrice Sénior | Lisbonne

(+351) 213 218 600  
afma@afma.pt

Elle intervient principalement dans le domaine du contentieux fiscal et fournit des conseils en matière fiscale à des clients dans divers secteurs d'activité depuis 2018, année où elle a rejoint AFMA.

Elle a consacré les 12 dernières années de son activité professionnelle au contentieux fiscal, agissant en tant que conseil juridique de clients de divers secteurs d'activité en matière d'impôts et de taxes de différents types, que ce soit au niveau administratif, judiciaire ou arbitral et traitant les questions afférentes au contrôle fiscal.

«**Agitée dans l'analyse, sereine dans la synthèse.**»



## Vivre

Conseil en matière fiscale pour des clients du secteur de la distribution en matière de TVA.

Conseil de clients du secteur financier en matière d'impôt sur la fortune et les avantages fiscaux.

Conseil et représentation de clients dans le cadre de litiges dans les domaines du droit fiscal et du droit de la consommation.

Conseil d'une entreprise dans le domaine de l'importation de bateaux et le secteur des voyages.

## Domaines de pratique

Fiscalité (TVA, IMT, IMI, IRS, DOUANES)

Immobilier

Droit de la Consommation

Droit des Etrangers

Droit Pénal

## Secteurs

Consommation

Immobilier

Tourisme

## Langues

Portugais

Anglais

## Parcours professionnel

Collaboratrice Sénior chez António Frutuoso de Melo e Associados, Sociedade de Advogados, depuis 2018

Collaboratrice Júnior chez Eduardo Serra Jorge & Maria José Garcia, cabinet d'avocats (2011/2017)

Formation professionnelle auprès Trésor public, Direction des Finances de Lisbonne (2010/2011)

Avocate stagiaire au sein du cabinet de Me António Orfão Correia e Vale (2008/2010)

## Programme académique

Diplôme de droit, Faculté de Droit, Université Classique de Lisbonne

Diplôme post-universitaire en droit fiscal, Faculté de Droit, Université de Lisbonne (IDEFF)

Diplôme post-universitaire en droit fiscal, spécialisé dans les garanties pour les contribuables des entreprises, Faculté de Droit de l'Université Catholique, Lisbonne

Admise à l'Ordre des avocats portugais en 2013